

<http://gec.venissieux.org/Maison-metropolitaine-d-insertion-pour-l-emploi>



Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi

- Lettre des élus -



Publication date: mardi 21 janvier 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Notre ville a toujours défendu la présence et l'utilité, d'un grand service public de la formation. Elle défend l'AFPA, le GRETA et le CERTA, l'Éducation nationale et la Mission Locale, dont les locaux font désormais partie de la Maison des Services Publics de Vénissy.

Vénissieux s'est battue pour le PLIE, plan local pour l'insertion et l'emploi, personne ne sera donc étonné, que notre ville soit membre constitutif de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi. Membre constitutif, cela signifie que nous comptons agir pour le public vénissien, mais aussi porter des problématiques particulières, que nous avons soulevées auprès de la Métropole, comme le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Les directions de l'Aménagement Urbanisme Economie et du Grand Projet de Ville sont mobilisées, pour répondre à l'urgence de la formation et de l'insertion. Trois axes ont été définis/ : les clauses d'insertion, la coordination des acteurs de l'insertion, et la coopération avec les entreprises.